

n°9 • janvier 2011



FNAU



Club Projet Urbain & Paysage

AMIENS • Réécrire le dialogue ville-fleuve

SOMMAIRE

Sommaire et éditorial	2
Avant propos	3
Bilan des activités du club et programme	4
Les motifs de la candidature d'Amiens - Réécrire le dialogue ville-fleuve	5
Le contexte et la commande	6
Une histoire en 4 tableaux... ..	8
Interventions des élus.....	14
Liste des participants à l'atelier	15

ÉDITORIAL

En 2010, les activités du Club Projet Urbain & Paysage ont été restreintes mais marquées par deux événements importants. Le premier avec la production d'un bilan méthodologique de 8 années de pratique d'atelier dans plusieurs agences du réseau FNAU : Angers, Avignon, Bayonne, Besançon, Le Havre, Lorient, Reims et Toulouse (Carbonne). Le document, publié en français et en anglais, a été présenté et distribué à l'occasion de la XXXème Rencontre nationale de la FNAU couplée à la 8ème Biennale des villes et des urbanistes d'Europe en décembre 2009.



Le second événement est bien sûr le 9ème atelier Projet Urbain & Paysage qui s'est déroulé à Amiens, capitale régionale de Picardie. Il a fait découvrir à tous, autant aux Amiénois qu'aux urbanistes du réseau, l'existence d'une articulation «naturelle» de la ville avec sa trame verte. Un exemple pour plusieurs villes en quête du «territoire ressource et paysage» plébiscité par la démarche du Grenelle de l'Environnement.

«Le projet au service du territoire, l'atelier du Club Projet Urbain & Paysage, 2001-2009, 8 années de pratique» est consultable sur le site www.fnau.org

Enfin, une nouveauté est à signaler dans l'animation du Club avec l'accueil d'un troisième animateur, Gwenaëlle ZUNINO de l'IAU Ile-de-France. Elle s'occupera plus particulièrement avec Frédéric ROUSTAN des journées de travail thématiques et des visites "in situ". Yves GENDRON et Frédéric ROUSTAN s'occuperont plus particulièrement des ateliers.

Avec sa participation notamment à la rédaction de Cahiers de l'IAU idF, elle enrichira l'animation de nouvelles connaissances sur la ville et apportera une dimension plus féminine à la conduite du club...

Les animateurs
Yves GENDRON
et **Frédéric ROUSTAN**

AVANT PROPOS



Amiens a accueilli du 17 au 19 mars 2010 le 9ème Atelier du Club Projet Urbain et Paysage de la FNAU, à l'invitation du Président de l'Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois (Aduga) et des élus de la communauté d'agglomération Amiens Métropole. Pour l'agglomération, comme pour l'agence, les enjeux étaient d'importance. L'intercommunalité a en effet engagé une large réflexion pour définir une stratégie de développement du territoire communautaire à l'horizon 2030 qui confirme les mûes déjà engagées et renforce l'attractivité de la métropole amiénoise.

Agence récente créée en 2006, l'Aduga a porté ses premiers efforts sur l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale du pays du Grand Amiénois. Elle veut désormais élargir ses missions et s'impliquer dans le projet urbain.

Accueillir l'Atelier Projet Urbain & Paysage de la FNAU et mobiliser la créativité et l'expérience de ses professionnels constituait une opportunité intéressante pour Amiens. Le thème proposé était de «réécrire le dialogue

entre la ville et son fleuve» et de revisiter la relation entre le territoire et la Somme, un atout ancien mais encore insuffisamment valorisé.

La loi portant engagement national pour l'environnement a été adoptée par le Parlement à l'été 2010. Elle doit permettre de construire des villes plus durables et respectueuses de leurs ressources. Elle propose notamment de mettre en place dans les agglomérations une «trame verte et bleue» qui renforce l'aménité des lieux, favorise la biodiversité et organise la «respiration» des territoires. Les rivières et leurs abords constituent les supports privilégiés de ce parti d'aménagement.

L'Atelier du Club Projet Urbain & Paysage ne s'y est pas trompé et il a proposé aux acteurs amiénois plusieurs scénarios de reconquête de cet «or bleu». On en trouvera le compte rendu dans cette plaquette.

Marcel BELLIOU
Délégué Général de la FNAU

BILAN DES ACTIVITÉS DU CLUB ET PROGRAMME

AUTOMNE 2009

- Réalisation d'une synthèse sur la méthode, le fonctionnement et les expériences de 8 années d'atelier (2001-2009) pour la XXXème Rencontre nationale de la FNAU couplée à la 8ème Biennale des villes et des urbanistes d'Europe.
- Échanges sur les candidatures d'atelier pour 2010 : Amiens, Brest, Nîmes et Besançon.
- Présentation du site retenu (Amiens) par Nicolas DELBOUILLE, directeur d'études de l'Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois.
- Etude de faisabilité d'une visite in situ à Clermont-Ferrand sur la question de l'Eco-Cité et sur le thème du grand paysage à Nîmes avec les présentations respectives de Corinne ZUKOW-LOUP et Arnaud ROLLET.

LES 17,18 ET 19 MARS 2010

- Atelier Projet Urbain & Paysage (3 jours) à Amiens portant sur la réécriture du dialogue entre la ville et son fleuve, la Somme.

LE 25 NOVEMBRE 2010

- Point et bilan sur les activités du Club et préparation du programme 2011 : choix de l'atelier, visite in situ, nouveau fonctionnement du Club avec ses 3 animateurs.

LE 26 JANVIER 2011

- Préparation de l'atelier 2011 à Brest.
- Présentation d'études produites par les agences.

LES 23, 24 ET 25 MARS 2011

- Atelier Projet Urbain & Paysage (3 jours) à Brest portant sur la question du rôle que peuvent jouer les rives de Penfeld au cœur de ville

DATE À CONFIRMER (JUIN OU AUTOMNE)

Visite in situ



LES MOTIFS DE LA CANDIDATURE D'AMIENS RÉÉCRIRE LE DIALOGUE VILLE-FLEUVE

En 2009, la Communauté d'agglomération Amiens Métropole décide d'engager une démarche de «projet urbain». L'équipe politique, largement renouvelée à l'issue des dernières élections municipales, souhaite mettre en perspective l'aménagement du territoire communautaire à l'horizon 2030.

Dans le même temps, l'Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois, jeune agence fortement mobilisée par l'élaboration du SCoT du pays du Grand Amiénois, réfléchit à l'élargissement progressif du champ de ses interventions aux domaines du projet urbain et de l'aménagement.

Sollicitée pour participer aux travaux préalables au lancement du projet métropolitain, c'est donc tout naturellement que l'Aduga propose à l'agglomération d'être, durant trois jours, le «terrain de jeu» du Club Projet Urbain & Paysage de la FNAU, qui accepte la candidature sur le thème «réécrire le dialogue ville-fleuve».



LE CONTEXTE ET LA COMMANDE

UN DÉFICIT D'IMAGE À SURMONTER

La Picardie se caractérise par une structure spatiale organisée autour d'Amiens, d'un réseau de villes moyennes (une dizaine) et d'un semis de petites villes. Dans ce système, Amiens bénéficie de la meilleure visibilité extérieure qui doit encore être renforcée, notamment par certaines fonctions d'excellence, afin d'assumer pleinement son rôle et son rayonnement de capitale régionale.

Amiens a longtemps souffert d'un déficit d'image et d'un manque d'attractivité. Située à mi-chemin entre Paris et Lille, restée à l'écart des grandes infrastructures routières et ferroviaires, elle montre encore, à la fin des années 80, des blessures nées de la seconde guerre mondiale et tente, tant bien que mal, d'achever sa reconstruction.

C'est à partir des années 90 que le contexte évoluera et qu'Amiens bénéficiera d'une nouvelle attractivité, notamment économique. Le mot d'ordre est alors de «faire compter Amiens entre Paris et Lille». Qu'il s'agisse du Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) «Picardie 2030», du SCoT du pays du Grand Amiénois ou encore du projet métropolitain, tous affirment l'ambition d'une capitale régionale plus forte, plus attractive, ouverte sur l'exté-

rieur et rivalisant, en exploitant ses différences, avec les autres grandes villes du Bassin parisien : Reims, Rouen, Le Havre et Orléans.

RÉINTERROGER LE LIEN DU FLEUVE AVEC SON TERRITOIRE, À TOUTES LES ÉCHELLES

S'il est un atout dont Amiens peut se prévaloir, c'est bien son fleuve, cette ouverture «grand large» vers la baie de Somme. Trop évident peut-être, ou trop lointain ? Jamais slogan n'a été imaginé sur le thème «Amiens – Baie de Somme». Prise de conscience récente, ou volonté nouvellement partagée, peu importe. Chacun redécouvre ce lien, historique et naturel, avec le fleuve.

Le Conseil Général réfléchit en effet à la sauvegarde et à l'aménagement des berges de la Somme (voir encadré sur le grand projet vallée de Somme) et le Conseil régional inscrit dans son SRADDT «Picardie 2030» une orientation forte «Amiens – Baie de Somme». Le fleuve Somme occupe, par ailleurs, une place privilégiée dans le projet de territoire du Grand Amiénois en tant que point d'appui et lien fédérateur évidents.

DÉROULEMENT DES TROIS JOURS

Mercredi 17 mars

Accueil de l'ensemble des participants au Sport Nautique Amiénois par Gilles DEMAILLY, maire d'Amiens et président d'Amiens Métropole, et Valérie WADLOW, adjointe au maire d'Amiens, en charge de l'urbanisme et conseillère déléguée d'Amiens Métropole, en charge du projet métropolitain :

- Présentation du contexte et des enjeux de l'atelier avec M. Jean NOYELLE, président de la commission SCOT du pays du Grand Amiénois, M. Jean-Jacques STOTER, vice-président du Conseil Général et Mme Claire BLIN, chef de projet Grand projet vallée de Somme.
- Visite de la ville (circuit en autocar) et des trois sites à enjeux pour le dialogue ville-fleuve.
- Synthèse de la journée et organisation des groupes de réflexion.

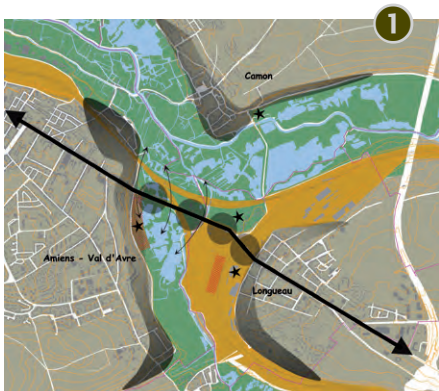
Jeudi 18 mars

- Travaux en atelier au Sport Nautique Amiénois autour de quatre thématiques principales : Amiens – baie de Somme : le grand territoire ; le

fleuve dans la ville ; les entre-deux, l'organisation du territoire ; l'ambition économique.

Vendredi 19 mars

- C'est le grand jour ! La matinée est consacrée aux dernières mises au point.
- Restitution des travaux en présence de Gilles DEMAILLY, Valérie WADLOW, Jean NOYELLE, Jean-Jacques STOTER, Jean-Claude RENAUX (maire de Camon et vice-président d'Amiens Métropole), François COSSERAT (conseiller municipal d'Amiens et conseiller délégué d'Amiens Métropole), Isabelle GRAUX (adjointe au maire d'Amiens, en charge du logement et des politiques foncières et conseillère déléguée d'Amiens Métropole), Thierry DEMOURY (maire de Vers-sur-Selle et vice-président d'Amiens Métropole) ; du service études urbaines, du service développement économique et de la direction du patrimoine d'Amiens Métropole ; de Claire BLIN ; de Marcel BELLIOU, délégué général de la FNAU.



DONNER ENVIE ...

Organiser un atelier Projet Urbain & Paysage quelques mois avant que ne s'engage le travail des équipes sur le projet métropolitain nécessitait de bien s'entendre sur l'objectif : donner envie !

Donner envie de se projeter pour imaginer la ville de demain, en portant un regard spontané sur le cœur de l'agglomération.

Donner envie de se réinterroger sur le rapport entre la ville et son fleuve, sur la place de l'eau dans le projet de territoire.

... DE PROJET MÉTROPOLITAIN

L'enjeu est aujourd'hui d'imaginer les desseins possibles du territoire métropolitain en formalisant un parti général de développement et d'aménagement, projet stratégique et fédérateur tout en réfléchissant aux moyens conceptuels, matériels et opérationnels nécessaires à son application.

Au-delà des thématiques multiples qui y seront abordées (mobilité, habitat, développement économique ...), ce projet s'attardera plus particulièrement sur deux problématiques qui se nourriront mutuellement, trouvant un écho particulier dans la proposition de travail faite au Club Projet Urbain & Paysage :

- habiter dans l'espace urbain continu et dense autour de ses espaces naturels et de ses jardins ;
- habiter à la campagne et dans une métropole régionale.

TROIS SITES PROPICES À LA RÉFLEXION

Trois jours ont été programmés pour découvrir la ville et parcourir le fleuve, s'en imprégner, en saisir les éléments-clés. Mais aussi pour porter un regard neuf, instinctif, et proposer des idées, des concepts ... en toute humilité.

Trois sites ont été identifiés pour initier l'analyse du cœur d'agglomération et approfondir le dialogue ville-fleuve :

- ❶ entre Longueau et Amiens, à la confluence entre l'eau et le fer, un territoire complexe qui ne laisse transparaître aucune des richesses naturelles dont il bénéficie ;
- ❷ à l'origine de la ville, «Samarobriva 2020», un morceau de ville confidentiel, aux portes de l'hyper-centre et de la citadelle, futur site universitaire ;
- ❸ plus à l'ouest, l'usine de velours Cosserat, située aux confins d'une zone industrielle en perte de vitesse mais ouverte sur le fleuve et en quête d'une nouvelle vocation lui permettant tout à la fois de valoriser le passé industriel textile amiénois et de s'inscrire dans la dynamique de la cité.

AU DELÀ DU DIALOGUE !

Pour les professionnels du réseau de la FNAU, qui pour la plupart découvraient Amiens, le dialogue avec le fleuve a été perçu comme l'un des puissants atouts de la ville. Les urbanistes se sont donc donné pour mission d'imaginer la capacité de cette dualité à progresser et à transformer le dialogue en un véritable chant d'avenir du développement de la ville.

Tour à tour, les professionnels, organisés en ateliers, se sont relayés pour raconter, en quatre tableaux, la genèse de leurs propositions, afin de comprendre la ville d'aujourd'hui et imaginer celle de demain :

- 1 • Un positionnement singulier pour Amiens
- 2 • Les visages de la Somme
- 3 • La compréhension du territoire pour agir
- 4 • D'une ville centre à une métropole économique.

UNE HISTOIRE EN 4 TABLEAUX...

UN POSITIONNEMENT SINGULIER POUR AMIENS

Le positionnement d'Amiens face aux grandes dynamiques et aux flux économiques doit être considéré à l'échelle du grand bassin parisien et dans un contexte Nord-Ouest européen.

Amiens est à la fois située au sud de la dorsale Londres-Bruxelles-Randstadt et au nord de la région Ile-de-France qui a déjà intégré le Sud picard dans son fonctionnement quotidien. Positionnée entre les deux grandes métropoles parisiennes et lilloise, l'agglomération amiénoise semble pouvoir bénéficier d'un réel potentiel de développement, y compris en relation avec une ouverture maritime à l'ouest (Le Havre).

Sous la poussée du «Grand Paris» et par la mise en service du contournement fret ferroviaire de l'Ile-de-France, l'ouverture maritime occidentale se prolonge à l'est, vers Reims et au-delà.

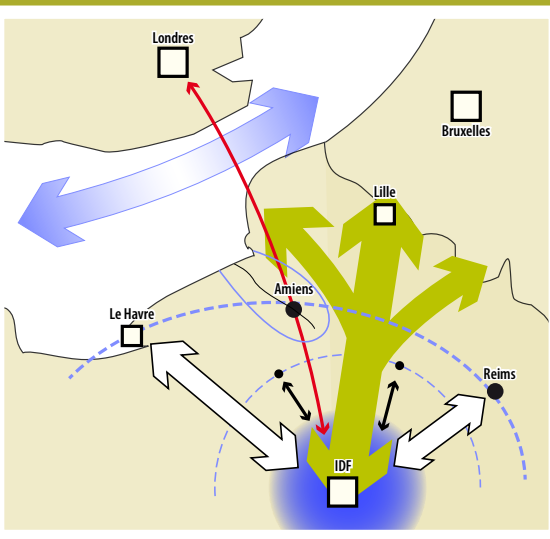
Dans des délais différents, mais sur ce même secteur géographique, le canal Seine Nord Europe sera mis en service en 2016 et une nouvelle liaison à grande vitesse, Paris-Londres, est en cours de définition.

Dans ce contexte, la capitale picarde doit être en mesure de capter et redistribuer une part de ces flux. De ce positionnement, une nouvelle ville devra émerger au-delà de la structure historique organisée autour d'Amiens, du réseau de villes moyennes et du semis de petites villes. La question se pose dès maintenant : comment construire aujourd'hui pour accueillir demain ?

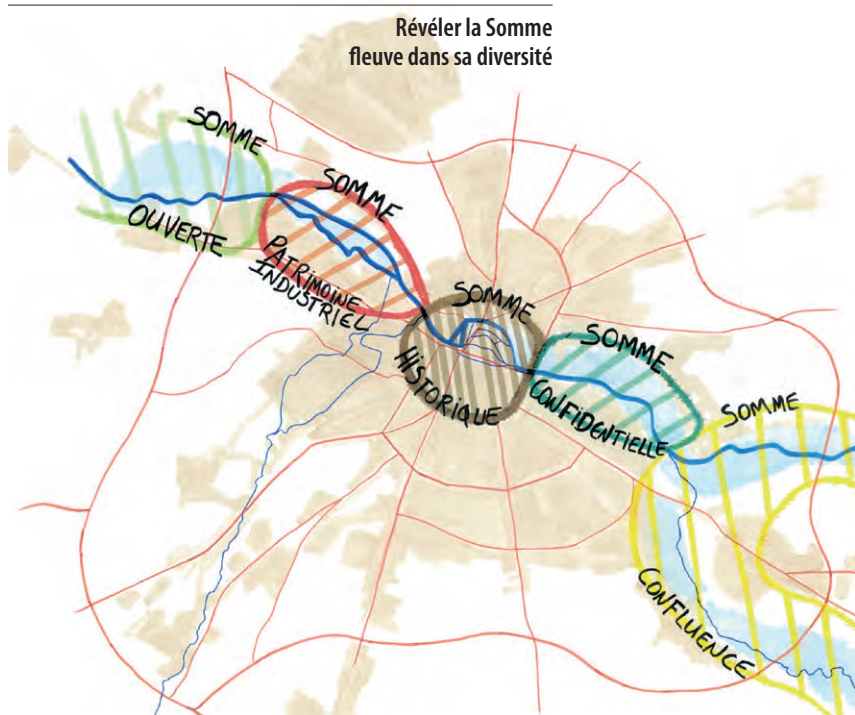
LES VISAGES DE LA SOMME

La première pierre de l'édifice consiste à appréhender le territoire par son essence même : le fleuve. Cette approche souligne la manière par laquelle l'eau a façonné le territoire : les bassins versants et leurs grandes séquences hydrauliques de la source à la mer, les unités hydrographiques, les lignes de crêtes et les talwegs* marquant deux bassins versants, porteurs de liens multiples de la campagne à la ville et des quartiers Nord d'Amiens à ceux du Sud.

* Le talweg correspond à la ligne qui rejoint les points les plus bas d'une vallée, la ligne de crête étant celle qui rejoint les points les plus hauts des reliefs



Un positionnement singulier





La Somme est un lien fédérateur et identitaire pour les Amiénois. Le fleuve est à la fois continuité et diversité. L'eau s'infiltre dans les terres, accompagne les jardins, anime les paysages et les usages à forte dimension sociale. La Somme regardée dans son ensemble et dans sa relation avec l'environnement est aussi un paysage culturel façonné par la main de l'homme tout au long de son histoire, elle est ainsi tour à tour :

- confluence lorsqu'elle entre en ville et facilite le dialogue avec le territoire rural ;
- confidentielle et fragile dans son maillage de canaux et de jardins qu'il faut préserver et rendre accessibles ;
- historique, en séquence centrale, imbriquée dans le tissu bâti souvent très ancien où la mise en valeur des espaces publics accompagne l'éclosion de lieux de vie et d'expression des habitants ;

- patrimoniale, lorsqu'elle raconte l'industrie ancrée dans la mémoire collective et qu'elle présente des sites à fort potentiel de mutation ;
- ouverte, lorsqu'elle s'affirme métropolitaine et souligne les grands paysages jusqu'à la baie.

COMPRENDRE LE TERRITOIRE POUR AGIR

La structure paysagère constitue le socle identitaire du cœur urbain. La ville s'est développée en appui de sa géographie et sa valeur patrimoniale tient à la diversité des ambiances urbaines et paysagères notamment dans sa relation à l'eau et dans les conditions de dialogue entre coteaux et vallée.

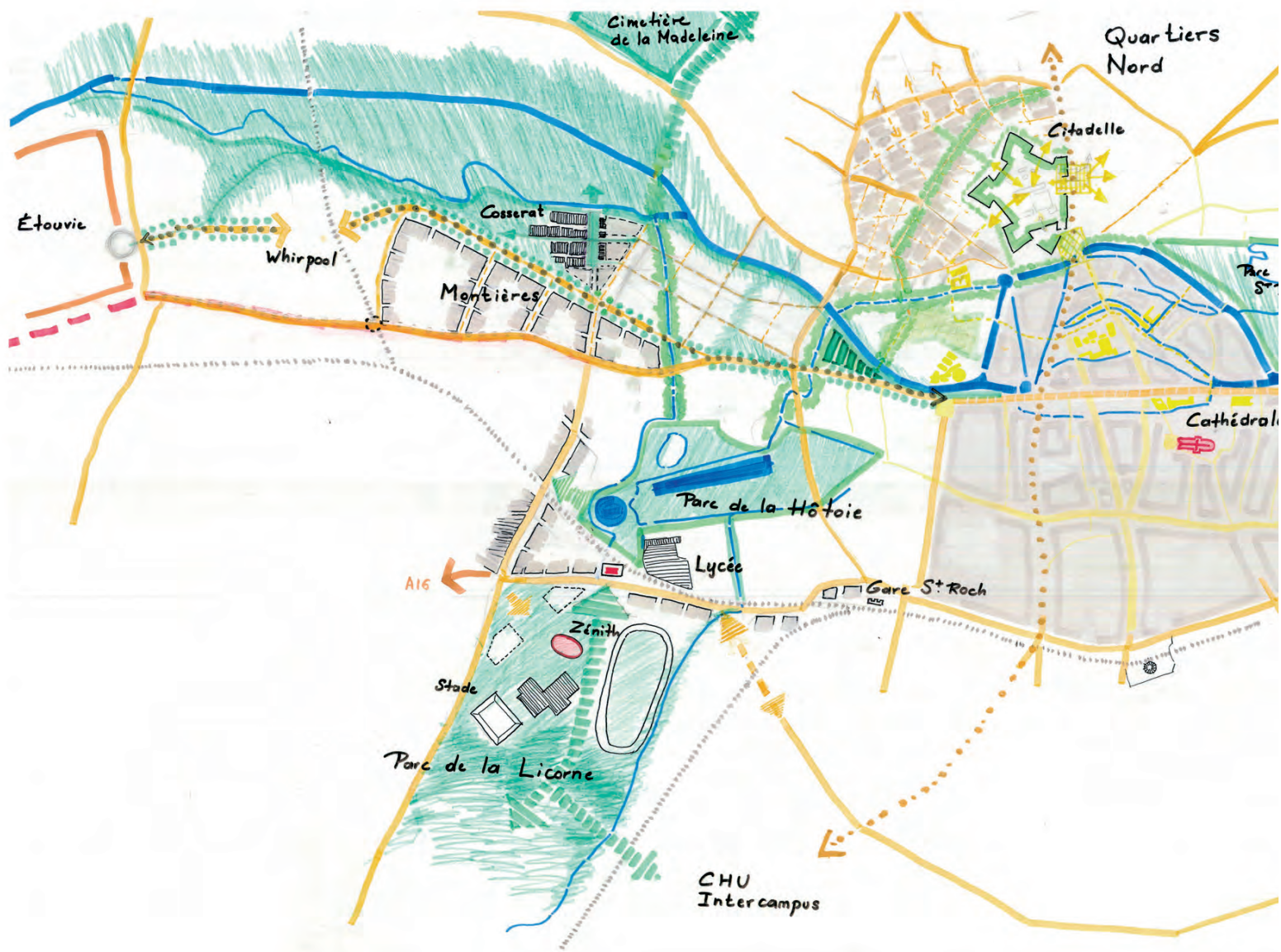
Amiens, ville-pont



La Somme et ses affluents jouent un rôle stratégique dans la construction du territoire, imbriquant bâti et nature en ville (agriculture, jardins, parc urbain...). La Ville a su réinvestir le cœur même de son centre-ville (université, parc Saint Pierre, quartier Saint Leu..) et mener des projets ambitieux sur les quartiers d'habitat social. Cette démarche de la ville sur la ville est au cœur des réflexions en cours notamment autour de 2 axes où subsistent encore de grands potentiels illustrés par : «un arc» de développement et «une flèche» de restructuration à la croisée des 2 axes majeurs.

Pour construire la ville de demain, plusieurs sites «mutables» apparaissent comme stratégiques. Ils ont une charge symbolique importante et représentent une clé pour l'ouverture du développement :

- le long de l'axe du coteau Nord-Sud avec la reconversion de la citadelle du XVIIème siècle, restée si longtemps militaire, et considérée comme le point d'articulation entre le nord de la ville et la Somme.



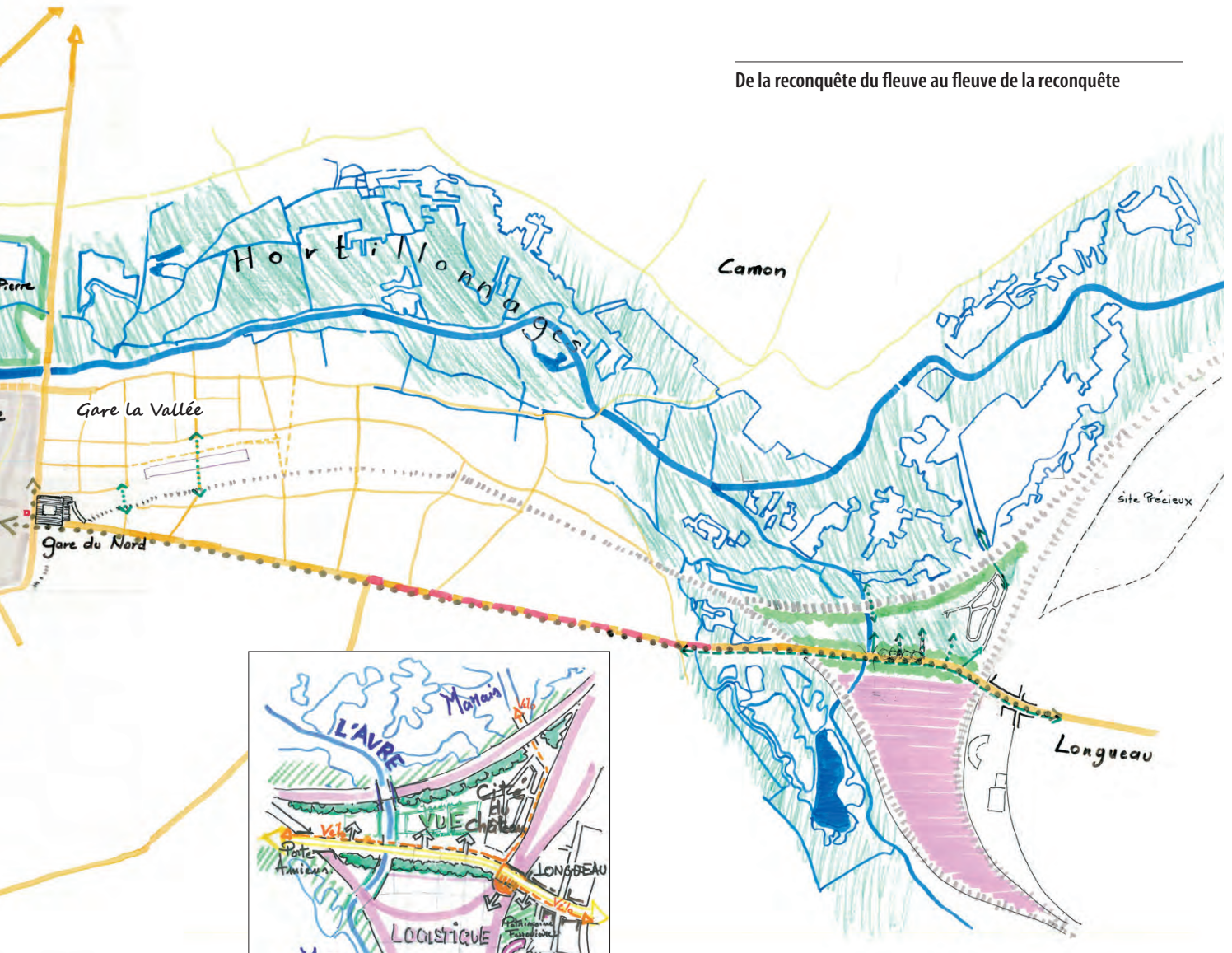
Ce site, jusque là impénétrable, constitue un trait d'union entre le quartier d'Étouvie, le centre-ville et les équipements existants (centre hospitalier universitaire, plusieurs sites de grandes écoles...). La nature de(s) programme(s) choisi(s) constitue un enjeu de diversité urbaine et de rayonnement. La séquence centre-ville-Étouvie implique une réflexion d'ensemble pour écrire une trame urbaine cohérente qui intègre l'espace clé des établissements Chrétien (connexion Nord-Sud liée à la citadelle) ainsi que le site Whirlpool dont le potentiel d'articulation urbaine est évident pour permettre à Etouvie, quartier aujourd'hui isolé, de devenir la pièce maîtresse d'un front urbain sur la Somme.

- le long de la vallée entre le site de la Gare la Vallée, l'usine Cosserat et Montières. Le dialogue ville/nature est à construire en recherchant de nouveaux usages entre les hortillonnages (site patrimonial, social et touristique) et l'île Sainte-Aragone et en développant un «fil doux» le long des rives pour inscrire la Somme dans la trame des espaces publics de la ville et de l'agglomération.

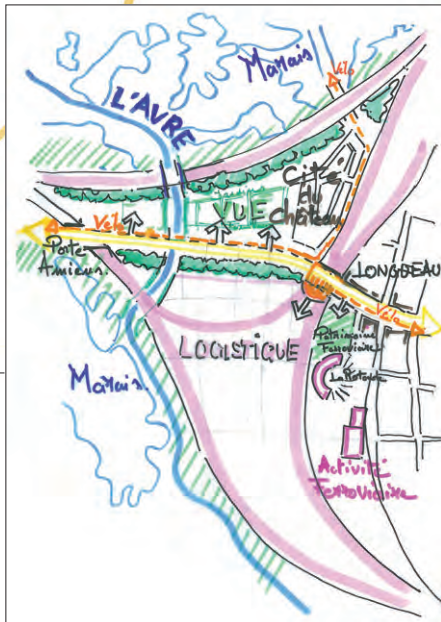
Plus en détail :

- 1 • Le secteur central, s'articulant autour du port aval, à la recherche d'un signal fort, en écho à la cathédrale et à la tour Perret. C'est un lieu témoin où la ville «regarde» la Somme et symbolise le départ vers de grands paysages.
- 2 • L'usine Cosserat, site emblématique aujourd'hui oublié, pourrait être un signal fort de l'Amiens 2030 mêlant ville de proximité, activités artisanales et équipements.
- 3 • Montières, un lieu extraordinaire où l'on peut à la fois construire un front de ville face au paysage de l'île Sainte-Aragone, développer des espaces de loisirs et faire naître l'Amiens du XXIème siècle.

- la connexion de la frange Ouest de la vallée avec le projet de relocalisation de la halte ferrée constitue un troisième axe du projet. Il s'appuie sur le parc de la Licorne dont le potentiel de parc urbain reste inexploité alors que sa localisation le prédestine à un rôle d'articulation des quartiers Centre-Sud et Ouest. L'atelier propose une ambition forte pour cet espace stratégique en appui sur une trame viaire complétée, une urbanité renforcée en entrée de ville jusqu'au Zénith, une accessibilité accrue vers la halte ferroviaire et une image de parc urbain où se côtoient l'historique et le contemporain.



Orientations d'aménagement sur le site de Longueau



Aujourd'hui, le constat est que ces nombreux projets récents semblent parfois «posés» dans la ville, y compris à proximité des quartiers de développement futurs au sud, dans un geste inachevé sans que les liens ne soient tissés. Dès lors, l'arc et la flèche, proposés par l'atelier, peuvent constituer des enjeux majeurs pour le projet urbain d'Amiens.

Les schémas issus de l'atelier sur ces différents secteurs ont une valeur illustrative. Ils nourrissent un concept d'ensemble, celui de la ville des courtes distances où doivent se côtoyer offre résidentielle, pôle d'emploi et cadre de vie. Face aux réorganisations en cours (regroupement hospitalier sur l'hôpital sud, implantation de l'université à la citadelle), le plan d'ensemble propose de s'intéresser aussi à la ville «ordinaire» où la mixité des fonctions et le réseau des cheminements doux sont garants de la qualité de vie.

Le «dialogue des deux rives» formalise bien plus un support stratégique qu'un projet abouti. Il tente «de mettre en musique» à la fois les atouts de la ville (eau, territoires préservés, potentiels...), les éléments majeurs de composition urbaine (cathédrale, citadelle, tour Perret) ainsi que les réalisations récentes et les sites de projets.

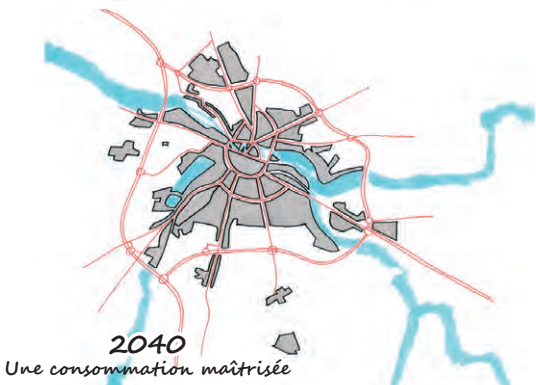
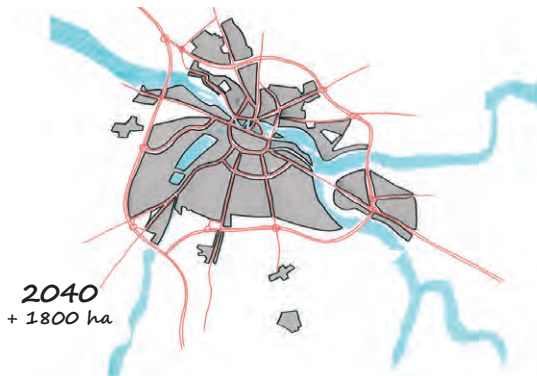
Le site de confluence ferrée, localisé à la limite d'Amiens et de Longueau, est pointé comme un secteur hautement stratégique, dont l'impact dépasse l'échelle de l'agglomération. La véritable mutation, au-delà d'un traitement de franges, de ce territoire sensible, presque en danger, implique de se donner le temps d'une réflexion partagée entre les différents acteurs impliqués. Sur l'ensemble du territoire d'Amiens, chaque projet prestigieux ou de quartier doit prendre place dans une logique cohérente. A titre d'exemple, la Citadelle pourrait changer totalement de vocation et de rayonnement en développant à la fois un territoire de proximité, de quartier et d'articulation urbaine.

DE LA VILLE CENTRE À LA MÉTROPOLÉ ÉCONOMIQUE

Ce quatrième tableau traite d'une approche économique et plus précisément du positionnement économique d'Amiens. L'appréhension à différentes échelles a permis de révéler qu'Amiens était située entre deux dynamiques métropolitaines et entre deux ères économiques. Partant de ce constat, l'atelier a travaillé sous la forme de scénarios de développement appuyés sur des organisations économiques et urbaines différentes de manière à révéler les menaces et les opportunités.

Scénario 1 : «Au gré de la périssière*»

D'ici 2040, le potentiel de développement pourrait approcher 1800 hectares, soit 50 à 60 ha par an, majoritairement inscrits en extension. Ce scénario, qui développe des zones d'activités le long des axes autoroutiers et à proximité des échangeurs comble les espaces ouverts situés entre les limites actuelles de la ville et les grandes infrastructures.



Une périssière locale, la barque à cornet, lors de la fête de hortillons en juin 2007

L'atelier a souligné le caractère périlleux de ce scénario face aux risques qu'il recouvre. En effet, les extensions conduisent à la fois à une surconsommation de terres agricoles et à une banalisation des espaces. De plus, la mobilisation massive de moyens humains et financiers sur des espaces d'une telle ampleur conduirait à laisser de côté les friches industrielles. Ce scénario contribuerait à fragiliser voire à marquer la perte définitive d'un patrimoine industriel qui a contribué à la richesse économique du territoire et qui témoigne aujourd'hui encore de réels savoir-faire industriels, architecturaux et urbains.

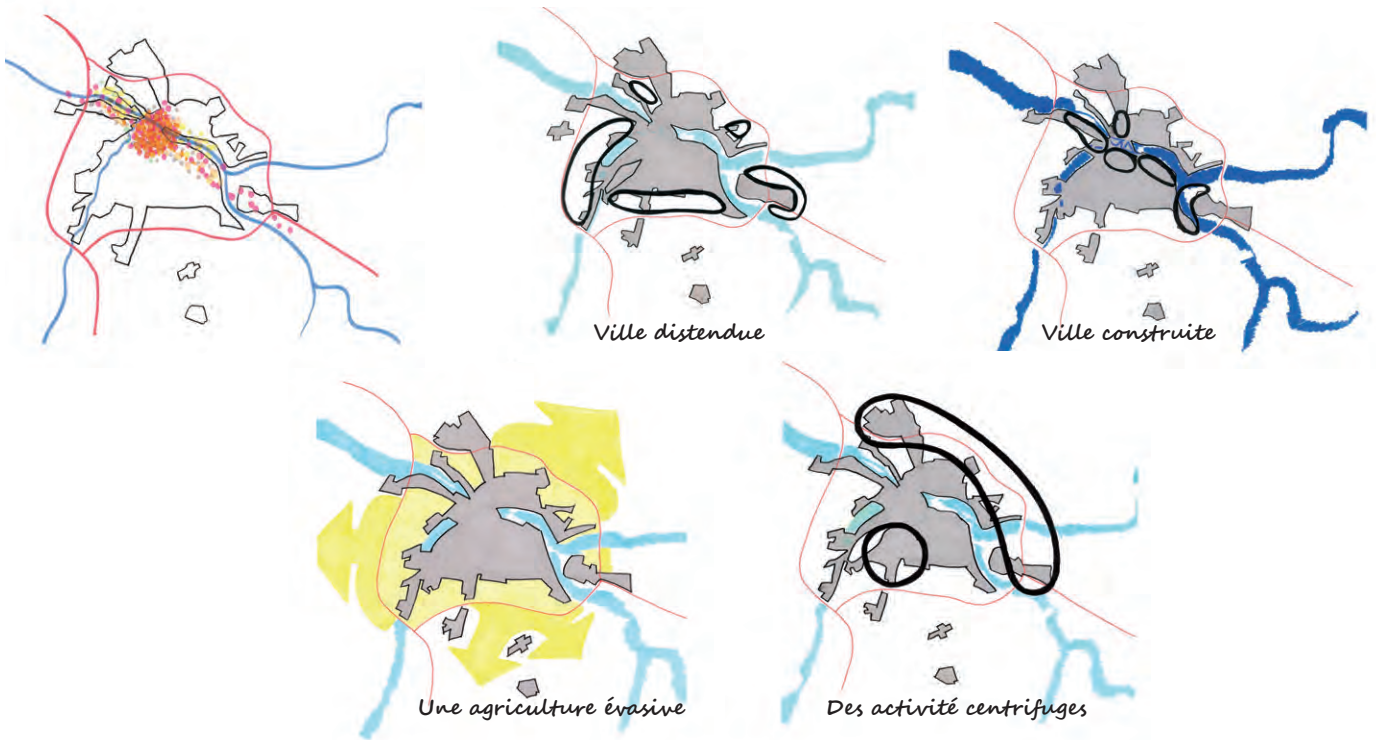
Scénario 2 «Aviron - objectif médaille d'or» - De la reconquête du fleuve au fleuve de la reconquête !

Ce deuxième scénario qui s'appuie sur les caractéristiques amiénoises permet d'affirmer les capacités de l'agglomération à assurer un développement endogène. Il concentre l'action économique sur quelques espaces stratégiques : le centre-ville, l'aval de la vallée de la Somme et les paysages ouverts.

Ce scénario propose en premier lieu de conforter le centre-ville vers l'eau et la gare en poursuivant le travail de valorisation des espaces publics, en révélant la diversité des rapports à l'eau et en concentrant sur cet espace des fonctions urbaines à forte valeur ajoutée : habitat contemporain diversifié, tertiaire, commerces et services, offres touristiques, restauration, événements, ...

Ensuite, il s'agit d'articuler ce moteur économique avec les quartiers. Ainsi, l'axe «Etouvie / Montières / îlot des Teinturiers / centre-ville» offre un rapport continu à l'eau et une opportunité rare de renouveler la ville à partir de son patrimoine industriel. Pour garantir la cohérence d'ensemble de cet axe, l'atelier propose de développer un parc urbain linéaire répondant aux espaces naturels et aux parcelles maraîchères de l'île Sainte-Aragone tout en reliant Etouvie au centre-ville. Dans ce parc viendrait s'enraciner un quartier urbain mixte associant activités économiques de type industrie légère et artisanat, habitat singulier par son rapport à l'eau et son lien avec le patrimoine industriel (lofts ?) et équipements.

* La périssière est un canot long, étroit, instable donc périlleux, très en vogue comme loisir de plaisance...! aux XIXe et XXe siècles en Europe.



Enfin, ce scénario attire l'attention sur la valeur ajoutée en termes d'image et de notoriété des paysages. Aux franges de l'agglomération, il s'agit de favoriser le passage d'une agriculture intensive et évasive (céréales, betteraves) à une agriculture raisonnée adossée à des filières de distribution locales. Le long de la Somme, la préservation et la reconquête de terrains pour y développer les hortillonnages accroîtraient une production maraîchère de qualité en écho aux demandes croissantes des consommateurs.

Ce deuxième scénario plébiscite donc une organisation économique et urbaine qui permettrait à Amiens de passer de la ville-centre à la métropole économique spécifique. En retravaillant sur son positionnement économique, Amiens s'engagerait dans un développement plus vertueux qui préserve des ressources foncières et contribue à créer des emplois non délocalisables.

EPILOGUE :
LA VALLÉE DE LA SOMME, SOMME DES VALLÉES

Le centre d'Amiens, depuis le temps des cathédrales, mais aussi celui des reconstructions, symbolise la vallée encore trop souvent minorée qui mérite d'être renforcée.

Au pied de la cathédrale, le parvis n'est qu'un lieu de passage où manquent les marchands du temple.

Amiens est une ville qui a une grande culture architecturale et une vraie qualité d'espaces publics. L'atelier propose de s'appuyer sur cette valeur pour esquisser une ambition : celle d'un soleil qui rayonne vers sa source mais aussi vers la mer, celle d'un urbanisme fort, outil d'une dynamique ambitieuse pour l'avenir de la capitale régionale.



INTERVENTIONS DES ÉLUS

«Il y a 20 ans, le débat pour l'implantation de l'université au centre-ville d'Amiens était posé. Jeune universitaire, j'avais alors le sentiment que si le campus s'était installé à l'emplacement actuel du parc Saint-Pierre, pour ensuite se développer le long de la Somme, cela aurait eu du sens. Mais le choix a été fait de travailler sur un autre axe, perpendiculaire à la Somme. Cette question est donc tranchée.

En revanche, recentrer les activités ... effectivement. Le développement économique en zone périphérique correspond à une phase de l'histoire. Il faut préserver ces activités mais se pencher aujourd'hui sur celles qui peuvent s'inscrire le long de la Somme. Votre illustration du scénario «périssoire» souligne une frénésie de développement qui «part dans tous les sens». Amiens n'en sera pas là en 2040. Nous aurons fait des choix d'ici là et la démarche de projet métropolitain nous y aidera.

Nous avons trouvé un grand intérêt à dialoguer avec vous au moment où ce projet métropolitain va s'organiser. Votre approche aura un impact sur notre vision de la ville».

Gilles DEMAILLY

Président d'Amiens Métropole et maire d'Amiens

«Votre démonstration, celle de visiteurs découvrant Amiens m'a interpellée ...

Clairement, à travers votre regard, Amiens se symbolise par la cathédrale, les hortillonnages et ... une certaine surprise ! Cela nous renvoie à une question importante : qu'est-ce qui fait qu'Amiens mérite vraiment d'être découverte, visitée ? Je partage votre conviction sur le «recentrage». Ce qui doit être au centre c'est bien la Somme, et nous devons conjuguer de grandes fonctions urbaines autour de celle-ci».

Valérie WADLOW

Adjointe au maire d'Amiens, en charge de l'urbanisme



«Le grand projet vallée de Somme mis en œuvre par le Conseil Général, porte une ambition à long terme pour l'ensemble du département. Il s'appuie, pour ce faire, sur une nouvelle gouvernance fédérant et mutualisant les énergies, dans un contexte caractérisé par un morcellement important et peu d'habitudes de travail en commun entre les acteurs situés d'Est en Ouest. L'atelier «Projet Urbain & Paysage» organisé par l'Aduga sur le thème du dialogue ville-fleuve, arrive à point nommé pour alimenter et faire converger nos réflexions. J'ai pu noter à cette occasion, combien cette intuition politique partagée de «réinvestir le fleuve» est porteuse de sens et d'avenir pour notre département tout entier, et pour ses habitants. Elle doit constituer le fil conducteur de nos politiques, notamment en termes d'aménagement. Les orientations apportées par les nombreux spécialistes présents lors de ces journées permettent d'en mesurer les déclinaisons concrètes. C'est donc un exercice tout à fait passionnant qui a pu être mené à cette occasion. Reste désormais à poursuivre les échanges dans ce sens car de nombreux projets nous attendent ...».

Jean-Jacques STOTER

Vice-Président du Conseil Général de la Somme



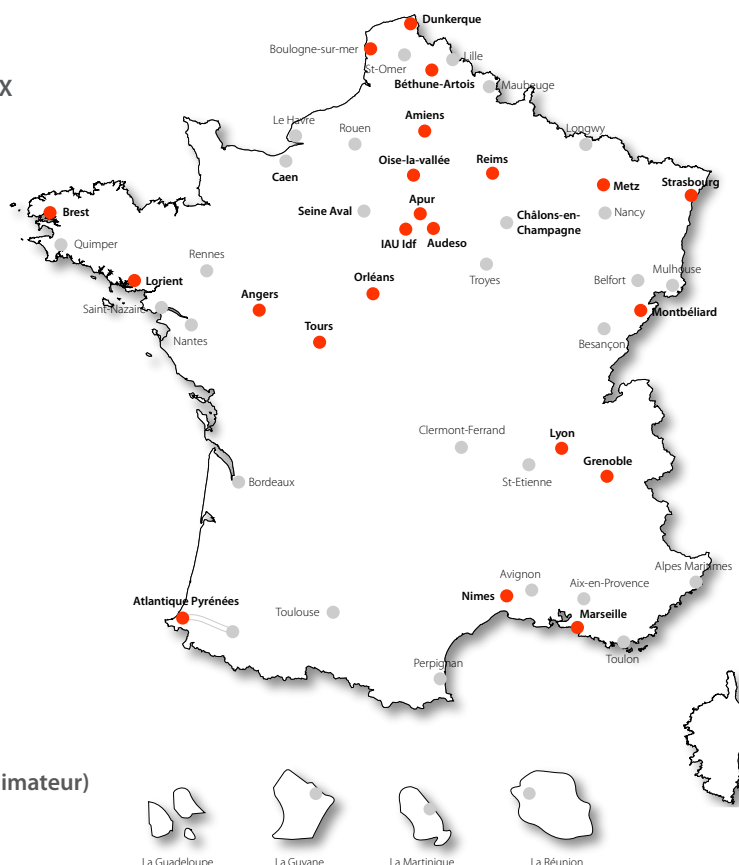
LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER

UNE PARTICIPATION RECORD !

21 agences d'urbanisme issues du réseau national de la FNAU étaient représentées, regroupant 29 experts urbanistes, architectes, paysagistes, ingénieurs, spécialistes déplacements, géographes...

Les membres de la FNAU :

Amiens : Nicolas DELBOUILLE et Caroline SANNIER
 Angers : Delphine GAMBLIN et Isabelle LEULIER-LEDOUX
 Atlantique et Pyrénées : Jacques LE ROUX
 Béthune : Annaïc LE GALL
 Boulogne-sur-Mer : Nicolas COPPIN
 Brest : Monique AUFUUVRE et Johane COLLOC
 Dunkerque : Nathalie DOMINIQUE et Isabelle RICHARD
 Essonne Seine Orge : Patrick THEPIN
 FNAU : Sébastien DEBEAUMONT
 Grenoble : Anne PERONO-CIT
 Ile-de-France : Sophie LAURENT, Paul LECROART, Dominique RIOU et Florian SOULARD
 Lorient : Anne BENZ et Armelle LIVORY-MOSER
 Lyon : Gilles SABATERIE
 Marseille : Frédéric ROUSTAN (animateur)
 Metz : André MORAND
 Montbéliard : Cathy KUHN
 Nîmes : Arnaud ROLLET
 Oise-la-Vallée : Maëlle SALAÛN
 Orléans : Nadia ARBAOUI
 Reims : Sarah HINNRASKY
 Strasbourg : Mathilde DELAHAYE et Yves GENDRON (animateur)
 Tours : Céline TANGUAY



Les acteurs locaux

Valérie WADLOW, adjointe au maire d'Amiens, en charge de l'urbanisme et conseillère déléguée d'Amiens Métropole, en charge du projet métropolitain.

Xavier BAILLY, directeur du patrimoine, Amiens Métropole.

Jean-Jacques STOTER, Vice-Président du Conseil Général de la Somme en charge de l'aménagement du territoire et de la ruralité.

Le Service Études urbaines d'Amiens Métropole avec mesdames Sophie GALLAND, paysagiste et Anne LEGRAND, architecte ainsi que messieurs Arnold LANDAIS, urbaniste et Romain PEREIRA, architecte.

Club Projet Urbain & paysage

Un grand merci à l'agence d'Amiens
pour la qualité de son accueil et du sujet proposé
pour l'atelier 2010

Comité de rédaction
Yves GENDRON
&
Frédéric ROUSTAN
Sébastien DEBEAUMONT
Nicolas DELBOUILLE
Cathy KUHN
Isabelle LEULIER-LEDOUX
Anne PERONO-CIT
Caroline SANNIER
Florian SOULARD
Céline TANGUAY
Patrick THEPIN
Gwenaëlle ZUNINO
avec la participation de
Marcel BELLIOU

